

SEANCE DU
10 NOVEMBRE 2022

RAPPORT N° I-4
22SGADB0114

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
20

Date de convocation :
4 novembre 2022

Date d'affichage :
14 novembre 2022

OBJET:
Direction des systèmes
d'information - Sécurisation des
systèmes d'information - Création
d'un emploi de chef de projet
systèmes et réseaux

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 21**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 21**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 1
- n'ayant pas donné pouvoir : 4

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 10 novembre à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Jean-Yves VERNOCHET - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Sébastien GANE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - M. Bernard FREDON -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Jeanne-Danièle PICARD
Mme Montserrat REYES
Mme Pascale FALLOURD
M. Jean-François JAUNET
M. GRONFIER (pouvoir à M. SOUVIGNY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Bernard DURAND



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L.313-1 et L.332-8,

Vu l'avis du comité technique du 10 novembre 2022,

Le rapporteur expose :

« La sécurité informatique est un élément primordial dans la gestion d'un système d'information.

Dans le cadre du volet cyber Sécurité du plan France Relance, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) proposait de subventionner, à hauteur de 90 000 €, un audit et une partie du plan d'action qui en découlerait, à travers son offre appelée « Parcours de sécurité ».

La Communauté Urbaine Creusot Montceau a souhaité profiter de cette opportunité. Elle a candidaté et a été retenue. L'audit réalisé entre octobre 2021 et juillet 2022, a permis d'identifier 64 actions réparties en 25 projets dont 13 prioritaires.

Il a mis en évidence, la nécessité de renforcer l'organisation et les outils pour garantir un niveau de sécurité adapté à notre collectivité.

Pour ce faire, des travaux doivent être engagés pour la gouvernance, la surveillance et la détection de comportements anormaux, la sensibilisation des utilisateurs et la mise en place d'un plan de crise en cas de cyberattaque.

Pour mener à bien l'ensemble de ces actions, mais aussi pour maintenir en condition opérationnel les éléments en place, il a été préconisé d'identifier la fonction de responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) sur le poste de chef de service et de renforcer le service « Infrastructures et sécurité ». Au titre de ses fonctions de RSSI, le chef de service bénéficiera d'une valorisation de son montant d'IFSE de 25 € brut par mois au même titre que les référents identifiés dans le cadre du CRCT (archive, achats, délégué à la protection des données, prévention, viabilité hivernale).

Ce service compte aujourd'hui 3 personnes, un chef de service, un administrateur systèmes et réseaux et un apprenti.

La mise en place des actions préconisées nécessite des connaissances techniques et de gestion de projets.

Il est donc proposé de créer un emploi permanent à temps complet de chef de projet « Systèmes et réseaux » calibré de C à B, relevant des cadres d'emplois d'adjoint technique territorial à technicien territorial.

Ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel si aucun titulaire ne pouvait être retenu.

Activités principales du poste :

Sous l'autorité du chef du service infrastructures et sécurité, il participe à la définition et pilote les projets d'évolution des infrastructures, des systèmes, des réseaux et de la sécurité en lien avec l'administrateur systèmes et réseaux.

- collabore avec les équipes de la DSI pour l'intégration de nouvelles solutions au sein du système d'information ;
- travaille en binôme avec l'administrateur système et réseaux, à ce titre il assure la continuité du service et est garant du bon fonctionnement en cas d'absence de ce dernier ;

- suit les différents marchés publics, budgets et plannings en lien avec son périmètre d'intervention ;
- participe aux permanences de début et de fin de journée et ponctuellement au service d'assistance générale aux utilisateurs ;
- assure des missions pour le service commun « ingénierie et supports techniques des services numériques » au profit de la Communauté Urbaine et des entités qui y adhèrent ;
- assure la veille, le conseil et la qualité de service sur son périmètre.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer au sein de la Direction des Systèmes d'Information – service Infrastructures et Sécurité, un emploi permanent à temps complet de chef de projet « Systèmes et réseaux » calibré de C à B, relevant des cadres d'emplois d'adjoint technique territorial à technicien territorial ;
- D'autoriser le cas échéant, Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir avec l'agent contractuel si aucun agent titulaire ne pouvait être retenu ;
- De mettre à jour le tableau des effectifs ;
- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 14 novembre 2022
et publié, affiché ou notifié le 14 novembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI

